



AUTRES MESURES DE CONSERVATION EFFICACES PAR ZONE

[NOM ET AFFILIATION DE LA PERSONNE QUI PRÉSENTE]



VUE D'ENSEMBLE

- **Module A** : Introduction aux AMCE
- **Module B** : Identifier les AMCE potentielles
- **Module C** : AMCE candidates
- **Module D** : Reconnaître et soutenir les AMCE
- **Module E** : Signaler les AMCE
- **Module F** : Plans d'action

INTRODUCTION AUX AMCE

MODULE A

SANGKAR - UDANG IKAN
KUPAS - BORIPADA PERIKANAN.



Une avancée significative
dans la reconnaissance des
espaces assurant la
conservation de la
biodiversité à long terme et
in situ, au delà des aires
protégées





Autre
mesure de
conservation
efficace par
zone

(CBD, 2018)

Une zone géographiquement
délimitée, autre qu'une aire
protégée,

... qui est réglementée et gérée

... de façon à **obtenir** des **résultats positifs et durables** pour la conservation *in situ* de la diversité biologique

... y compris des fonctions et services écosystémiques connexes et, le cas échéant, des valeurs culturelles, spirituelles, socioéconomiques et d'autres valeurs pertinentes localement.

Aires protégées

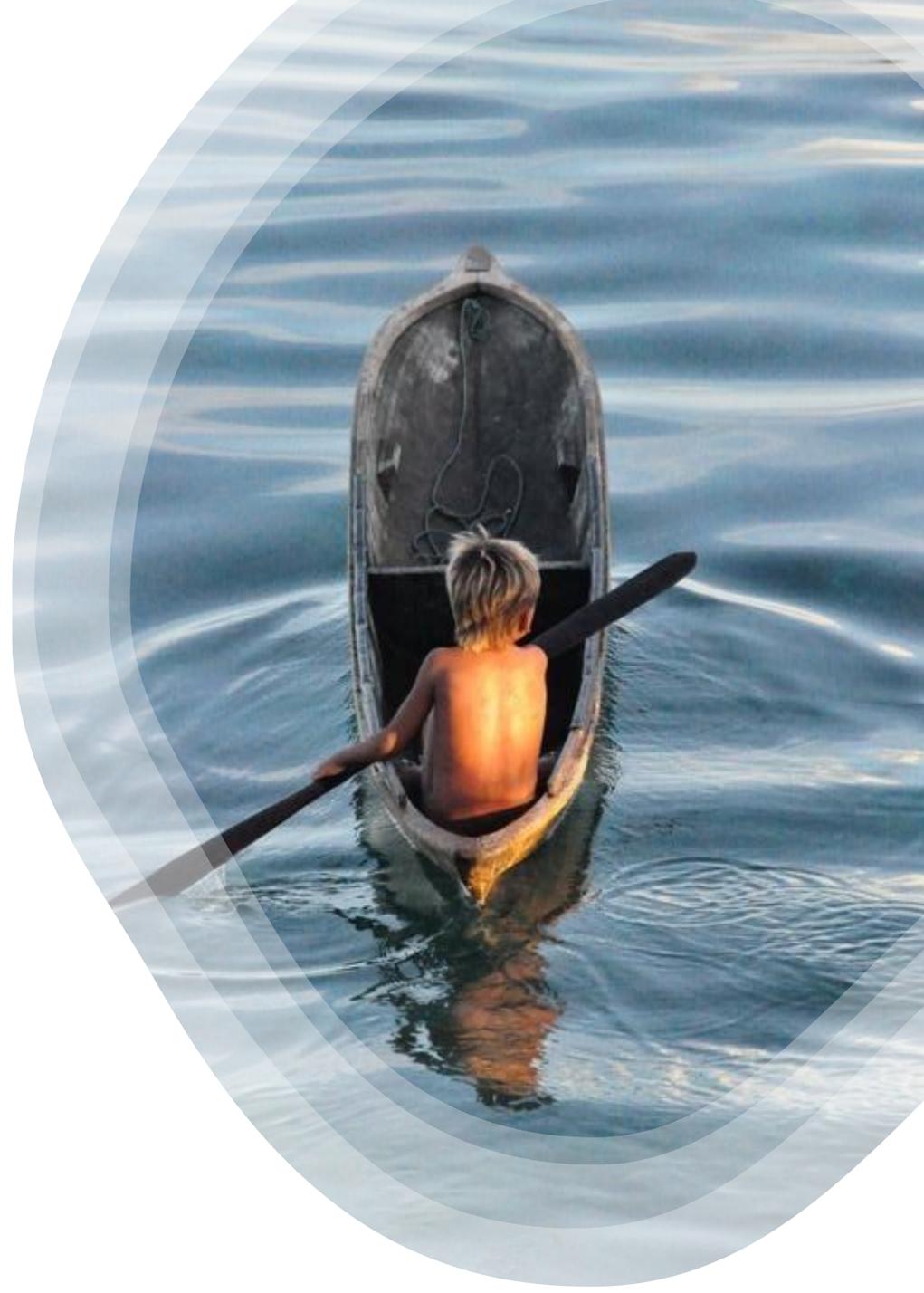
Ont comme objectif
premier la conservation.

Leur fonction centrale est
de promouvoir la
conservation de la
biodiversité *in situ* et à
long terme.



AMICE

Assurent la conservation efficace de la biodiversité *in situ*, indépendamment de leurs objectifs de gestion primaires.



Toutes assurent une conservation efficace de la biodiversité *in situ*

Moins d'intentions de conservation de la biodiversité

Plus d'intentions de conservation de la biodiversité

Conservation efficace de la biodiversité *in situ*

Moins d'intentions de conservation de la biodiversité

Plus d'intentions de conservation de la biodiversité

Dérivée

Zones « sans perturbation »

- Sites sacrés
- Zones militaires
- Epaves protégées
- Autres espaces interdits

Secondaire

Primaire

Conservation efficace de la biodiversité *in situ*

Moins d'intentions de conservation de la biodiversité

Plus d'intentions de conservation de la biodiversité

Dérivée

Secondaire

Sites conservés grâce à une utilisation ayant un très faible impact

- Aires conservées par les communautés
- Aires de protection de bassins versants
- Zones humides naturelles liées à des services écosystémiques
- Zones de fermeture de pêche à long terme

Primaire

Conservation efficace de la biodiversité *in situ*

Moins d'intentions de conservation de la biodiversité

Plus d'intentions de conservation de la biodiversité

Dérivée

Secondaire

Primaire

Situations uniques : les sites pour lesquels la conservation est un objectif premier...
... là où l'autorité de gouvernance :
- n'est pas en mesure d'assurer la reconnaissance comme aire protégée ou
- préfère ne pas être reconnue comme aire protégée

TYPE D'AMCE ET D'AIRES PROTÉGÉES

Dérivée

Secondaire

Primaire

Aires protégées

- L'objectif de conservation est primordial
- Est reconnue comme aire protégée

SITES PEU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DES AMCE

Sites de faible ampleur, semi-naturels, se situant dans un paysage administré de façon intensive, ayant une valeur limitée en matière de conservation de la biodiversité, par exemple les parcs municipaux, les jardins domestiques ou formels, les barrières coupe-feu, les marinas et les cours de golf.

Les forêts qui sont administrées par des entreprises pour produire du bois de construction et sont destinées à la coupe.

Les zones de fermeture de pêche et autres outils de gestion de la pêche par zones qui peuvent être sujets à l'exploitation périodique et/ou être destinés à la gestion des stocks, et qui n'assurent pas la conservation *in situ* des écosystèmes, habitats et espèces associées aux espèces ciblées.

Terres agricoles dont le mode d'administration limite la conservation *in situ* de la biodiversité, par exemple les pâturages qui sont utilisés trop intensivement pour soutenir les écosystèmes ou les espèces autochtones de prairie.

Mesures de conservation qui s'appliquent à une espèce ou à un groupe d'espèces seulement sur une grande étendue géographique, à l'instar des règlements de chasse ou des règles d'observation des baleines.



Les AMCE peuvent être gouvernées par : 1) des organismes gouvernementaux, 2) des acteurs privés, 3) des Populations autochtones et des communautés locales, ainsi qu'à travers des 4) dispositions de gouvernance partagée.



VALEURS EN TERMES DE BIODIVERSITÉ



Les zones à haut niveau d'intégrité écologique, caractérisées par la présence de l'ensemble des espèces autochtones et des processus écologiques d'appui



Les zones abritant des espèces et des habitats rares, menacés ou en danger



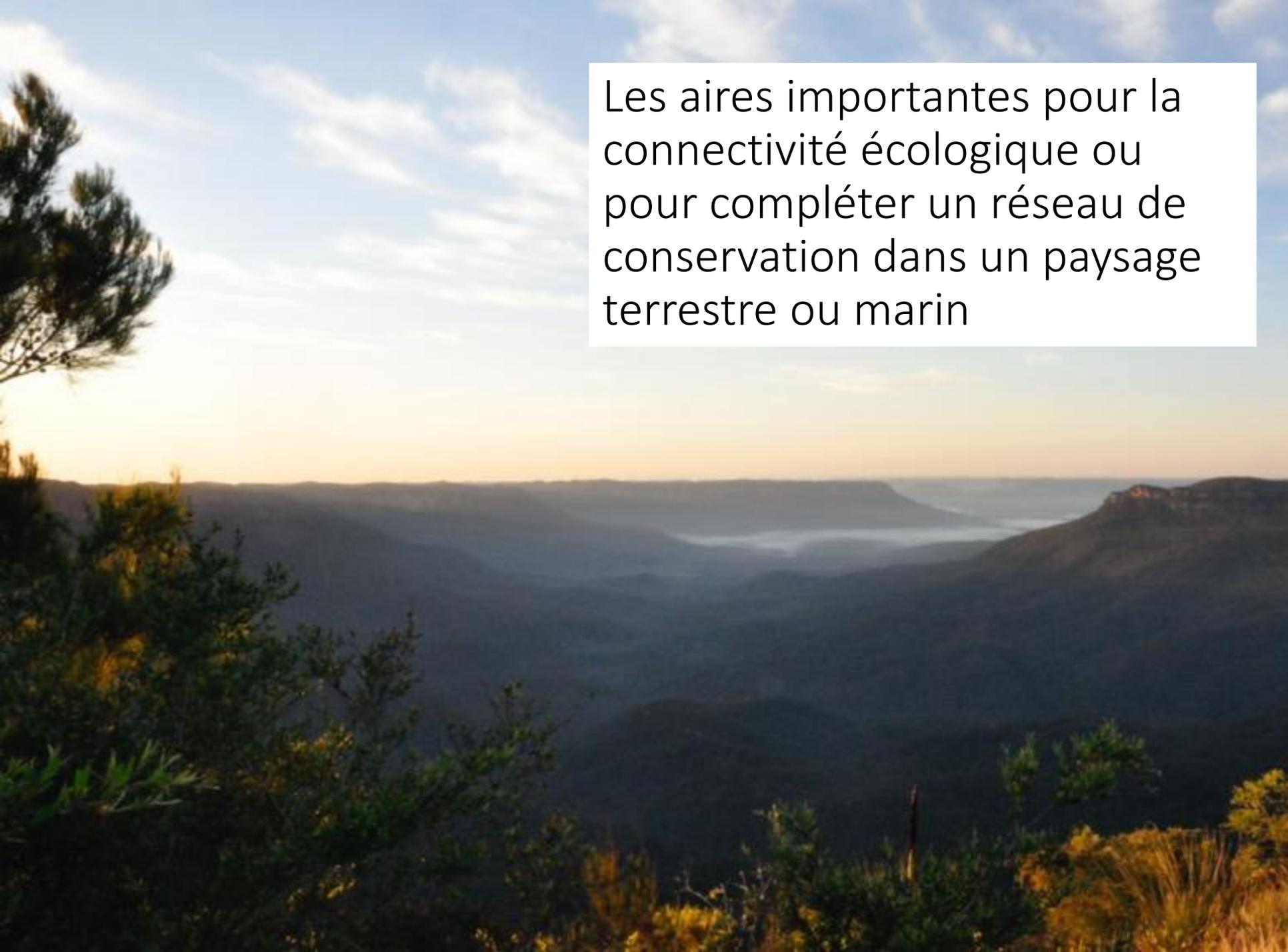


Les écosystèmes et espèces dont l'aire de répartition est restreinte dans les milieux naturels

Les agrégats importants
d'espèces, y compris en
période de migration ou
de frai



Les aires importantes pour la connectivité écologique ou pour compléter un réseau de conservation dans un paysage terrestre ou marin





Les espèces et habitats importants pour les utilisations humaines traditionnelles, comme les plantes médicinales autochtones, en plus de la conservation *in situ* de la biodiversité

OPPORTUNITÉS

Identifier et signaler les AMCE augmente la représentativité écologique, améliore la protection d'importantes aires de diversité biologique et renforce la connectivité entre les paysages terrestres et marins.

OPPORTUNITÉS

Les AMCE, en tant que nouvelle designation internationale, donnent une plus grande validité aux efforts menés par une diversité d'acteurs pour conserver la biodiversité d'espaces importants en matière de diversité biologique, hors des aires protégées.

OPPORTUNITÉS

Les AMCE soutiennent les fonctions écosystémiques, les moyens d'existence et font face au changement climatique.

OPPORTUNITÉS

L'identification et le signalement des AMCE peut permettre de consolider la reconnaissance de la ou des autorité(s) de gouvernance ainsi que des régimes de gestion locaux.

OPPORTUNITÉS

Les AMCE favorisent une prise en compte accrue de la conservation de la biodiversité dans la planification sectorielle et spatiale, aussi bien que dans les pratiques, notamment dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

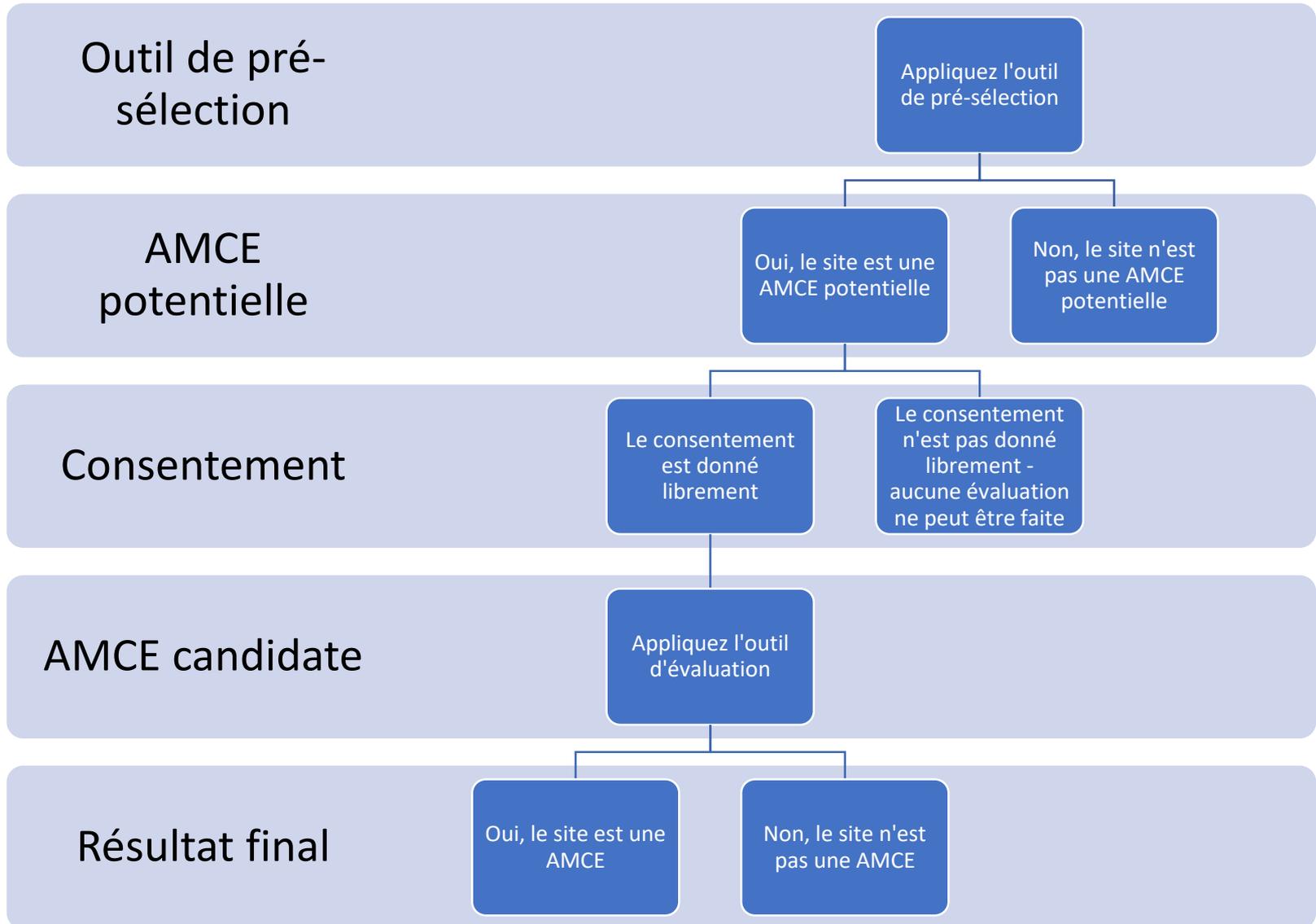
OPPORTUNITÉS



Aucune de ces opportunités
n'est garantie...



IDENTIFICATION DES AMCE AU NIVEAU DES SITES



IDENTIFIER LES AMCE POTENTIELLES

MODULE B



Reconnaissance et signalement des autres mesures de conservation efficaces par zone

Groupe de travail sur les AMCE de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN



Les directives de l'UICN offrent de plus amples orientations pour identifier, reconnaître, soutenir et signaler les AMCE



Préparation 1

Au niveau de chaque pays, un bon point de départ est de commencer par identifier les sites qui pourraient être des AMCE potentielles. Une façon de faire cela est d'organiser une réunion multi-acteurs et de l'initier en examinant une carte de toutes les aires protégées existantes et cartographiées.



Préparation 2

Les participants peuvent identifier :

- toutes les zones importantes pour la conservation des espèces et des écosystèmes qui se trouvent en dehors du système actuel d'aires protégées
- qui est responsable de chaque site : gouvernement, municipalité, communautés locales, Populations autochtones, acteurs privés ou plusieurs de ces derniers.



Préparation 3

Une fois que plusieurs sites ont été identifiés, il est possible de commencer à les analyser pour identifier s'ils pourraient être des AMCE.

Utilisez l'outil de pré-sélection pour évaluer s'ils pourraient être des AMCE (c.-à-d., **des AMCE potentielles**).

AMCE POTENTIELLES

Une zone géographiquement délimitée, qui a été identifiée comme ayant des caractéristiques similaires à celles des AMCE lors de l'application de l'outil de pré-sélection, mais où les autorités de gouvernance n'ont pas encore consenti à ce que la zone devienne une « AMCE candidate ».

Outil de pré-sélection

Critère A : Le site n'est pas reconnu actuellement comme étant une aire protégée.

1.1 Est-ce que l'intégralité du site, ou la partie évaluée comme possible AMCE, se trouve **hors** des aires protégées existantes?

Outil de pré-sélection

Critère B : La zone est réglementée et gérée

2.1 Est-ce que le site est **défini géographiquement**, grâce à des limites pactées et délimitées?

2.2 Le site relève-t-il de la/des **autorité(s) de gouvernance** d'une entité spécifique ou d'une disposition de gouvernance partagée ?

2.3 Le site est-il **administré** grâce à un système doté d'objectifs clairs et de mesures qui assurent la conservation de la biodiversité *in situ* ainsi que la gestion des menaces?

2.4 Le système de gouvernance et de gestion est-il « **durable** », dans le sens où il est attendu qu'il perdure dans le futur proche?

Outil de pré-sélection

Critère C : Assure une contribution soutenue et efficace à la conservation *in situ* de la biodiversité

Test 3

3.1 Y a-t-il une probabilité élevée que la zone offre d'importantes **valeurs en matière de biodiversité**?

3.2 Y a-t-il une probabilité élevée que la gouvernance et la gestion du site assurent ou soient susceptibles d'assurer une **conservation efficace** de la biodiversité ***in situ***, à **long terme et positive**, à travers des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces?

Outil de pré-sélection

Critère D : Les fonctions et services écosystémiques connexes, ainsi que les valeurs culturelles, spirituelles, socioéconomiques et autres valeurs pertinentes localement.

4.1 Y a-t-il une probabilité élevée que la gouvernance et la gestion du site soutiennent les **fonctions et services écosystémiques** connexes et que le renforcement de l'un de ces services n'ait pas d'impact négatif sur la biodiversité du site ?

4.2 Existe-t-il une probabilité élevée que les mesures de gouvernance et de gestion identifient, respectent et maintiennent les **valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques et d'autres types localement pertinents** de la zone, là où de telles valeurs existent, en respectant et en défendant les **connaissances, pratiques et institutions** qui sont fondamentales pour la conservation *in situ* de la biodiversité ?



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DANS LES AMCE

2021-2030 est la Décennie des Nations Unies pour la restauration. Les zones proposées à des fins de restauration, ou qui accomplissent des efforts de restauration actifs, ne devraient pas être identifiées comme AMCE tant qu'elles ne fournissent pas des résultats tangibles et significatifs en matière de biodiversité. L'IUCN conseille donc que les zones de restauration proposées comme AMCE satisfassent tous les critères suivants :

1. La restauration a lieu dans un écosystème à forte valeur de biodiversité, de sorte que la zone, une fois restaurée, pourra être qualifiée d'AMCE en vertu de sa valeur pour la conservation et de sa contribution au renforcement des réseaux existants d'aires protégées ;

2. Tous les efforts de restauration devraient (i) avoir réduit les menaces qui ont causé la dégradation initiale et la perte de biodiversité, (ii) démontrer une récupération réussie des écosystèmes sur la base des principes de restauration écologiques et (iii) contribuer au maintien à long terme d'écosystèmes résilients et évolutifs ; et

3. Démontrer une restauration écologique active ou une régénération naturelle de telle façon et à une échelle telle qu'il est raisonnable d'espérer que soit récupérée et maintenue l'intégrité écologique, de pair avec un ensemble complet d'espèces.

CONSENTEMENT ET AMCE CANDIDATES

MODULE C

AMCE CANDIDATES

Une zone géographiquement délimitée, identifiée comme AMCE potentielle par l'autorité de gouvernance et dont l'autorité de gouvernance a consenti à ce qu'elle soit évaluée selon les critères de la CDB.

Toute reconnaissance ou signalement d'AMCE
gouvernées par **des Populations autochtones
et/ou des communautés locales** devrait être
basé sur l'auto-identification et requiert le
consentement préalable, donné librement et
en connaissance de cause par la ou les
autorité(s) traditionnelle(s) de gouvernance.

The image shows a woman in a red shirt writing on a whiteboard. The whiteboard contains a grid of handwritten notes in Indonesian. The notes are organized into columns and rows, with some sections highlighted in bold. The text includes terms like 'DOLPHIN', 'Ahli Cap', 'Mesguarar', and 'CAGANAN'. There are also some numbers and symbols like '1', '2', and '3'.

Berusaha Ahli	Ahli Cap	Kegiatan dan
2) Menambah baik pro	Ahli Cap dan Homestay	EGO - Ciang kg membuat A... melalui face book
DOLPHIN	CAP-	Memantapkan kg Eco planting / "SRONANI"
Menambah Nilai Aktiviti	Ahli CAP Mesguarar	* Kerosok hampir * kraf tangan * kebudayaan.

Below the grid, there are some additional notes:

- 1 SANGGUL ANJAL
- 2 ANAK PAKAR MERU
- 3 CAGANAN
- 1 Pagar KARAN
- 2

Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause

Le « **CPLCC** » se réfère à un accord établi par la communauté de façon claire et non contrainte au sujet d'une activité ou du développement d'un projet lié aux AMCE, avant le lancement d'une quelconque activité, sur la base de toutes les informations pertinentes (dans des formats et des langues accessibles à la communauté en question).

Évaluation complète d'un site

Une fois que le consentement a été donné, une AMCE candidate peut être évaluée avec la ***Méthodologie d'identification des AMCE par site*** de l'IUCN.

Si un site satisfait les critères d'identification des AMCE, il peut être reconnu, soutenu (module D) et signalé (module E).

Veillez nous contacter pour obtenir toute aide nécessaire :
oeem@wcpa.iucn.org

www.iucn.org/theme/protected-areas/wcpa/what-we-do/oeem

RECONNAÎTRE ET SOUTENIR LES AMCE

MODULE D

Reconnaissance légale

Les AMCE peuvent être reconnues par le biais de tout un éventail de lois, de politiques publiques et de programmes existants aux niveaux national et infranational.

Par exemple, l'Afrique du Sud avance vers la reconnaissance des AMCE à travers son programme de Gestion de la biodiversité (*Biodiversity Stewardship programme*).

Reconnaissance légale

Les AMCE peuvent rendre nécessaire la création de nouvelles lois ou politiques publiques innovantes capables de renforcer leur reconnaissance.

Reconnaissance légale

La législation en matière d'AMCE devrait apporter un soutien et une reconnaissance plus amples aux systèmes de gouvernance existants et ne pas altérer de façon innécessaire les accords de fonctionnement locaux qui sont efficaces.

Cela crée donc une obligation positive qui exige des États et des autres acteurs qu'ils comprennent les relations entre gouvernance, gestion et résultats en matière de conservation au niveau local.

Reconnaissance légale

Toutes les mesures en la matière devraient être développées, partout où c'est possible, avec la participation entière et effective des détenteurs de droits et des parties prenantes pertinentes.

Les formes de reconnaissance juridique appliquées aux sites devraient être convenues avec l'autorité légitime.

Soutien

La reconnaissance des AMCE devrait être renforcée par des formes de soutien appropriées.

Ce soutien peut inclure : des savoirs, des capacités techniques, des contributions financières pour la formation et/ou des incitations financières pour les activités de gestion (par exemple la rémunération de services écosystémiques) et les institutions existantes.

Soutien

Ce soutien peut aussi inclure une sécurisation accrue des droits fonciers, des droits d'accès et des droits d'utilisation des terres, ou des combinaisons spécifiques aux contextes.

SIGNALER LES AMCE

MODULE E

Pourquoi signaler les AMCE ?

Les AMCE sont à priori très répandues, mais elles ne peuvent être comptabilisées correctement tant qu'elles ne sont pas identifiées et cartographiées.

L'identification et la reconnaissance des AMCE permet de suivre les progrès nationaux et mondiaux par rapport aux objectifs de conservation.

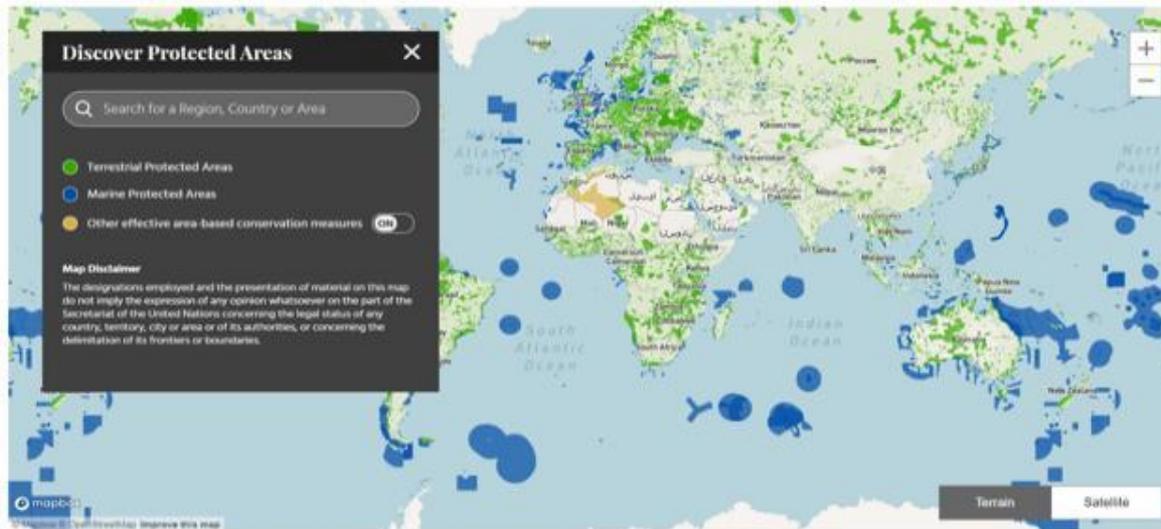
Base de données des AMCE

La base de données mondiale des AMCE a été créée pour permettre l'enregistrement de toutes les AMCE identifiées à travers un processus standard.

Lorsqu'une AMCE a été identifiée, elle peut être signalée à la base de données des AMCE.

Comment signaler une AMCE

Souvent, cela sera effectué par le gouvernement national, mais les entités privées, les Populations autochtones et les communautés locales peuvent également signaler leurs sites à la base de données des AMCE.



Comment signaler une AMCE

Les organismes gouvernementaux peuvent fournir leurs données directement à la base de données des AMCE.

Les données émanant d'entités privées, de Populations autochtones et de communautés locales doivent d'abord être vérifiées.

Comment signaler une AMCE

Les données doivent être fournies dans un format spécifique. Ceci est expliqué en détail dans le manuel d'utilisation :

[www.wcmc.io/WDPA Manual](http://www.wcmc.io/WDPA_Manual)

Comment signaler une AMCE

1. Assurez-vous que la zone se situe en dehors de toute aire protégée.
2. L'autorité de gouvernance (les personnes qui décident de la façon dont l'AMCE est gérée) devraient donner leur consentement.
3. Formatez les données correctement
4. Envoyez les informations à protectedareas@unep-wcmc.org

Que dois-je envoyer ?

1. Données spatiales (GIS) : un polygone ou un point pour chaque AMCE.
2. Données tabulaires, par ex. nom et type de gouvernance. Vous pouvez inclure un lien vers des informations justificatives, s'il en existe, par exemple les résultats de l'application de la méthodologie de l'UICN.
3. Un accord signé par la/les personne(s) qui ont fourni les données.

[www.wcmc.io/WDPA Manual](http://www.wcmc.io/WDPA_Manual)

PLANS D'ACTION

MODULE F



Reconnaissance et signalement des autres mesures de conservation efficaces par zone

Groupe de travail sur les AMCE de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN



Traduisez les
directives et la
méthodologie de
l'UICN dans les
langues nationales



Organisez des réunions avec les détenteurs de droits et les parties prenantes clés et mener des actions de sensibilisation sur les AMCE



Travaillez en amont
à la réalisation d'une
évaluation nationale
pour identifier les
AMCE potentielles



Formez les différentes autorités et acteurs de la gouvernance à utiliser la méthodologie de l'IUCN au niveau des sites et à débuter l'identification des AMCE



Penambah

Isu

1) Kurang
Kerjasama, Aki

2) Menambah
baik pro

• DOLPHIN

... Permasalahan: ...
... bisa bahasa dokter lansia
... bertamania basi kupa
... Dupa lea

Analysez les types d'appuis financiers et non-financiers reçus par les AMCE potentielles et identifiées afin de déterminer les besoins additionnels pour maintenir les valeurs en matière de biodiversité sur le long terme

Ressources produites par la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'IUCN

Avec le soutien de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (Bundesamt für Naturschutz, BfN)

Pour plus d'informations, veuillez écrire à :

oeem@wcpa.iucn.org

